

ENSEMBLES PRÊTS À L'EMPLOI

EN 365 (§4.2.2.e) : Cette norme définit les différents types de système antichute autorisés afin de garantir une sécurité optimum à l'utilisateur.

Un système antichute doit comprendre au minimum 3 composants :

1

Le système de préhension
du corps :
harnais,
ceinture.

2

Le système antichute :
antichute sur support d'assurage,
antichute à rappel automatique,
longe à absorption d'énergie.

3

Le système d'ancrage :
longe d'ancrage,
ligne de vie,
trépied...

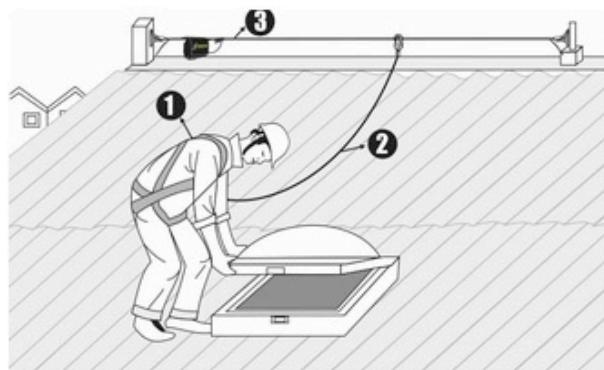


La sécurité de l'utilisateur ne peut être garantie que si :

Ces trois composants possèdent le marquage CE ;

Ces trois composants sont compatibles entre eux ;

L'utilisateur a été formé à l'utilisation de ces trois composants.



⚠️ Un système antichute ne peut être complet que si un plan de sauvetage a été étudié préalablement afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail.

Pour vous aider dans le choix de votre système antichute, nous avons sélectionné pour vous des ensembles prêts à l'emploi dans vos différents métiers.

CALCULATEUR de tirant d'air et/ou distance libre sous la zone de travail

